

Les Anglais nous présentent « The Bulletin », dont le numéro de janvier contient un article de M. Frauendorf sur les tirailleurs algériens de 1870. deux autres articles aussi intéressants sur l'artillerie turque en 1784 et l'artillerie hindoue portée sur éléphant pendant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Enfin, les Suisses éditent depuis une dizaine d'années un très beau Bulletin trimestriel dont le titre est « Figurina Helvetica ». Le président de l'association est M. Eugène Blum, Bahnhofstrasse 31 à Zurich.

## Le Train des Equipages de la Garde Impériale

La question du train des équipages de la Garde Impériale a toujours paru une des plus difficiles qui soient à tirer au clair, car d'une part, les documents sont aussi nombreux que contradictoires, et d'autre part, il faut aller à l'encontre d'une erreur traditionnelle déjà bien enracinée. Notons tout d'abord que de nombreuses planches même contemporaines ont confondu le train des équipages avec le train d'artillerie et que d'autres, pour ne pas se compromettre, ont noté « train » tout court ; d'autre part, beaucoup d'auteurs ont commis une erreur que Fallou a répandue en faisant remonter le train des équipages de la Garde à 1806.

**CRÉPIN-LEBLOND & C<sup>ie</sup>, Editeurs**  
23, RUE DU CHERCHE-MIDI, PARIS VI<sup>e</sup>

*Pour paraître en Août 1951 :*

### DE LA CAPE A LA BOTTE

**Historique des Tenues françaises de Vénèrie**

par C.-J. HALLO, Conservateur du Musée de la Vénèrie

Illustrations de l'auteur

Un volume in-4° couronne sous couverture illustrée et emboîtage, environ 200 pages de texte sur pur fil Lafuma numéroté. 14 planches en couleurs à la main. Plus de 100 dessins en noir.

**TIRAGE LIMITÉ** aux souscriptions reçues avant le **31 MAI 1951**

Les prix spéciaux de souscription suivants s'entendent pour règlement comptant et sont consentis jusqu'au 31 mai 1951 (expédition franco)

Sur pur fil Lafuma numéroté . . . . .	5.250 fr.
Sur pur fil Lafuma numéroté, avec dessin original en noir (85 exemplaires) . . . . .	6.000 fr.

**PROSPECTUS SPÉCIAL SUR DEMANDE**

Le premier ouvrage sur les  
Tenues Françaises de Vénèrie du Moyen Age à nos jours

En fait, en dehors du train d'artillerie, nous nous trouvons en présence de deux types de soldats qualifiés « train » : l'un avec un habit entièrement gris ou bleu clair (1) à passepoils et retroussis bleu de roi, uniforme que l'on voit mentionné pour la première fois dans l'histoire de l'ex-Garde parue en 1821 chez Delaunay, puis par Marco St-Hilaire (avec planche de de Moraine) et répété par Lienhart, Fallou, Ma'libran, etc..., l'autre avec un uniforme gris ou bleu clair (1) à distinctive marron (collet, revers, parements et retroussis) passepoilée ou non de rouge ; c'est le type des Martinet et de toutes les collections alsaciennes. Où se trouve la vérité ? C'est en nous reportant à l'historique de la question des trains que nous la trouverons.

Remarquons, tout d'abord, que le train des équipages de la Garde date non pas de 1806, mais du décret du 24 août 1811. Un décret avait, le 15 avril 1806, réorganisé la Garde ; mais le bataillon du train qu'il créait par son article 31 est un bataillon de train d'artillerie. Son article 38 ajoute : « Chaque corps de la Garde aura ses fourgons, ses charretiers et ses chevaux du train toujours en état et prêts à marcher au premier ordre. L'ambulance sera de même toujours en état ». Ces charretiers ne constituent pas un corps ; ce sont des « guimbarriers » attachés aux différents corps avec des particularités d'uniformes diverses. M. Boisselier a donné dans mes cartes ceux des grenadiers hollandais, la Sabretache ceux des grenadiers à cheval, etc...

Mais l'article 35 du même décret fixait le personnel de l'administration de la Garde que réglementaient ensuite les décrets du 1<sup>er</sup> mai 1806, 24 septembre 1806 et 29 août 1808. Ce personnel comprenait des compagnies d'ouvriers qui étaient organisées le 18 février 1810 en un bataillon d'administration de la Garde (B.A.G.) à cinq compagnies. Ce bataillon comprenait des boulangers, des bouchers, des fourrageurs, des infirmiers et des soldats charretiers ou conducteurs ou soldats du train, les trois expressions existent. Ces ouvriers montés, dont les premiers remontent à 1806, ne conduisent pas les équipages des autres corps de la Garde, mais seulement les voitures du bataillon d'ouvriers, c'est-à-dire surtout les fours et les ambulances. C'est ce nom de soldats du train qu'on leur donne quelquefois qui a créé la confusion ayant amené certains auteurs à faire remonter à 1806 le bataillon du train des équipages de la Garde (B.T.E.G.).

(1) Je ne crois pas qu'il faille s'apessantir sur cette question du gris de fer ou du bleu de ciel. La teinte réglementaire a certainement toujours été le gris fer. Si on trouve des gris bleutés ou même des bleu clair on peut les expliquer d'une part par le fait que l'artiste souvent étranger a mal saisi la teinte, et d'autre part, par cette mention que l'on trouve dans plusieurs textes : « le bleu ciel sera employé en cas de difficulté à trouver du gris fer ». On sait que la même question s'est posée à un moment donné pour le gris argentin du 3<sup>e</sup> Hussards et a été solutionnée de la même façon.



Comment ce B.T.E.G. sera-t-il constitué ? L'article 8 va nous le dire :

« La compagnie du train d'ambulance de la Garde formera le noyau du bataillon dans lequel seront incorporés les hommes, les chevaux et les voitures, dont la remise aura été faite par les corps ainsi qu'il est prescrit au titre 1<sup>er</sup> du présent décret. Le bataillon sera complété et il se recrutera ensuite par les conscrits.

Les officiers présentement en activité de service dans les compagnies d'ouvriers et dans celle des transports d'ambulance, seront placés dans ce bataillon suivant leur grade, et les officiers et sous-officiers qui seront nécessaires pour former le cadre seront choisis parmi les officiers et sous-officiers des autres bataillons du train des équipages militaires, et au besoin ils seront pris parmi les sous-officiers des troupes à cheval ».

D'autre part, l'article 7 prescrivait l'uniforme de ce B.T.E.G. dont nous allons parler plus loin ; mais encore fallait-il le temps de le faire confectionner. Les marchés passés pour le B.T.E.G. ne datent que du 30 octobre et il a fallu plusieurs semaines pour les exécuter. Il est donc certain que les hommes du B.A.G. et de la compagnie d'équipage des ambulances arrivèrent vers la fin de 1811 pour constituer le nouveau corps en portant sur leur dos les uniformes qu'ils avaient dans l'ancien. Celui-ci avait dû chercher à se débarrasser de tous les effets d'hommes montés qu'il avait en magasin et c'est ce qui explique les distributions d'effets de cette nature relevées après le 1<sup>er</sup> octobre 1811, c'est-à-dire après le décret de création du B.T.E.G. (24 août).

Les ouvriers conducteurs du B.A.G. arrivèrent donc au B.T.E.G. habillés à l'uniforme de leur ancien corps avec de bons effets qui furent certainement employés jusqu'à usure et ils ne reçurent leur nouvelle tenue qu'au bout de quelques mois, probablement pendant avant le départ pour la campagne de Russie. Et voilà qui explique encore l'erreur de Marco St-Hilaire et des autres qui ont pu voir des conducteurs du train appartenant déjà au B.T.E.G. et portant encore l'uniforme du B.A.G.

Quant au nouvel uniforme, l'article 7 du décret du 24 août 1811 le décrit en deux lignes : « L'uniforme, l'équipement et l'armement seront les mêmes que pour les autres bataillons », ce qu'il faut comprendre que pour les autres bataillons du train des équipages de la ligne. C'est donc l'uniforme gris de fer à distinctive marron qui nous est confirmé par Valmont d'une part, et par les marchés du corps relevés dans les documents Titeux. L'article 7 fut-il suivi à la lettre ? Il est permis d'en douter car, certainement, le bataillon de la Garde dut chercher à se distinguer de ceux de la ligne. Il prit le shako de la Garde avec plaque de la Garde et cordon de shako blanc ; l'aigle couronné comme ornement de retroussis, et peut-être au début un plumet. Les officiers portèrent l'aiguillette ; et peut-être aussi tout le bataillon prit-il le passepoil rouge

pour séparer le fond de l'habit de sa distinctive marron ; et c'est là ce que nous représentent les planches de Martinet, l'album de Vernier, toutes les collections alsaciennes (Wurtz, Carl, Boeswilwald) et le manuscrit du peintre Bommer de Vienne (qui l'accompagne d'épaulettes rouges peu vraisemblables).

Résumons-nous :

1° l'uniforme bleu ou gris bleu donné par Marco St-Hilaire, Lienhart et Fallou ne se rapporte pas certainement au B.T.E.G. ; il se rapporte probablement aux conducteurs montés du B.A.G. ou à cette compagnie du train des ambulances issue de lui ;

2° l'uniforme prescrit par le texte du décret est celui que nous donne Valmont, et que M. Boisselier a reconstitué à l'aide des marchés de fournitures (nos planches 44 et 45). Il est possible qu'au début cet uniforme ait été agrémenté d'un passepoil rouge, comme l'indiquent : Martinet, Vernier et toutes les collections alsaciennes (planche 43).

\*\*

#### DESCRIPTION DES PLANCHES

La planche 43 donne à gauche le trompette aux couleurs inverses tiré des collections alsaciennes : shako noir, plaque et jugulaire en métal blanc, ganse de cocarde blanche, pompon vert, plumet à base marron à partie supérieure écarlate. Habit marron, collet revers, parements et retroussis gris de fer, passepoilé de rouge. Le collet, les revers et le parement ornés d'un galon d'argent ; pattes d'épaules marron passepoilées rouge. Tous les boutons blancs. Veste, culotte et gants ocre. Cordon de trompette rouge, dragonne blanche à gland rouge, schabraque en peau de mouton noir à dents vertes, porte-manteau gris fer, les ronds entourés d'un passepoil rouge.

La planche 43 donne à droite, conforme à Martinet, l'uniforme qui nous semble exact jusqu'après le retour de la campagne de Russie : shako comme le trompette, mais sans ganse de cocarde, habit entièrement gris fer avec collet, revers, parements et retroussis marron passepoilés rouge ; patte d'épaule gris fer, passepoilée rouge, gilet blanc, culotte de peau, dragonne de sabre entièrement blanche. Le passepoil rouge peut s'expliquer par le fait que Martinet s'est servi de la même planche pour le train d'artillerie qui porte un passepoil.

La planche 44 donne à gauche le sous-officier du corps d'après les marchés du 30 octobre 1811, et le soldat du train d'après un dessin de Valmont qui concorde avec les marchés, sauf le pompon.

On remarquera pour le sous-officier le shako à chevrons en galon d'argent (du type de celui de l'infanterie de la jeune garde), le galon d'argent formant passant sous lequel s'engage la patte d'épaule, et le pompon en laine rouge garni sur le devant d'un aigle blanc sur fond marron. Tous ces détails sont décrits dans les marchés. Habit gris fer, collet, revers, retroussis, parements marron, patte de parement gris, passepoil marron. Patte d'épaule gris, passepoil marron. Passepoil figurant les poches marron. Ornement des retroussis : aigle brodé en argent. Gilet en drap gris fer. Culotte de peau. Dragonne blanche. Plaque de ceinturon en cuivre.

Même uniforme pour le conducteur, sauf le pompon tout rouge ; ornement des retroussis en drap gris fer et gilet blanc.

La planche 45, d'après un dessin de M. H. Boisselier, donne le type de la fin de l'Empire d'après les marchés de 1813 : couvre shako de toile cirée noire, pompon rouge, habit-veste avec les mêmes caractéristiques que le précédent, pantalon de cheval en drap gris basané de peau noire ; dragonne de sabre blanche à gland rouge. Comme on le sait, après la campagne de Russie, des simplifications s'étaient





TRAIN des ÉQUIPAGES de la GARDE IMPÉRIALE  
Trompette 1811/12  
(Collections alsaciennes)

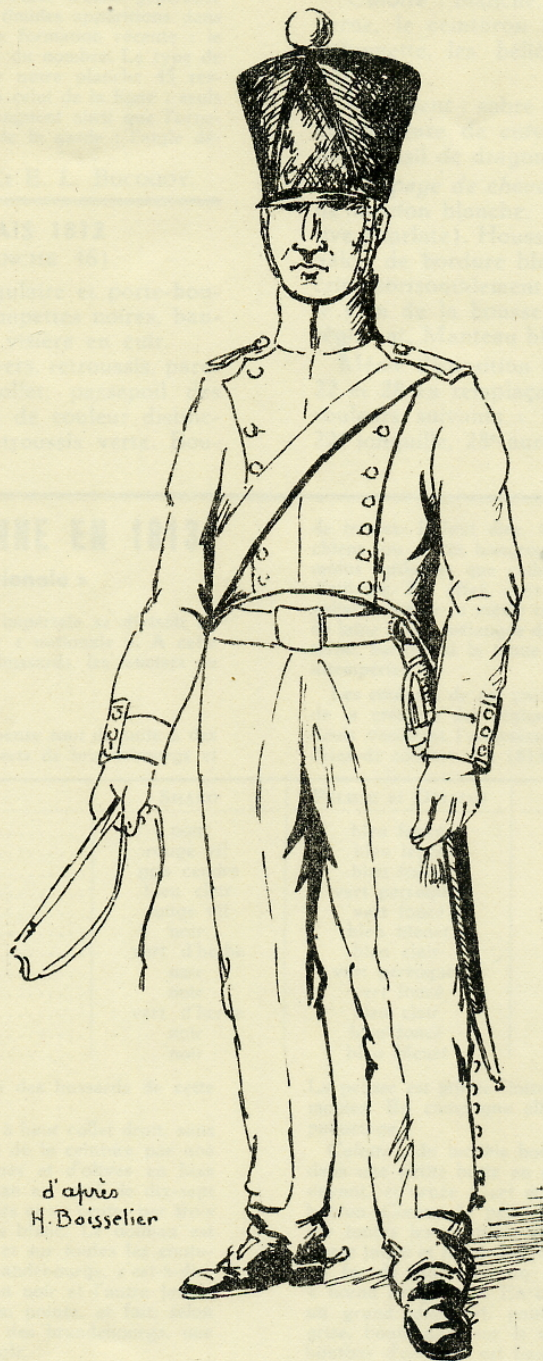
Conducteur 1811-1812  
(Martinet)





TRAIN des EQUIPAGES de la GARDE IMPÉRIALE. 1811-12  
Maréchal des logis. (Marchés de 1811)      Conducteur. (d'après Valmont)





d'après  
H. Boisselier

TRAIN des EQUIPAGES de la GARDE IMPERIALE  
Conducteur 1813-1814  
( Marchés de 1813 )



introduites dans l'uniforme. L'habit-veste s'était généralisé dans la ligne et avait fait quelques timides apparitions dans la Garde, surtout dans les corps de formation récente ; le train des équipages semble avoir été du nombre. Le type de tringlot de la garde que représente notre planche 45 ressemble beaucoup comme on le voit à celui de la ligne ; seuls le shako et ses accessoires l'en distinguent ainsi que l'ornement des retroussis qui reste celui de la garde : l'aigle découpé en drap gris de fer.

Ct E. L. BUCQUOY.

### DRAGON FRANÇAIS 1812

4<sup>e</sup> régiment (PLANCHE 46)

**Casque** : cimier, bombe, jugulaire et porte-houppette en cuivre, crinières et houpettes noires, bandeau en fourrure brun foncé, visière en cuir.

**Habit-veste** : vert foncé. Revers, retroussis, parements, pattes de parement, collet, passepoil des pattes d'épaule et des poches de couleur distinctive, écarlate. Grenade des retroussis verte. Boutons blancs.

**Culotte** : blanche, ainsi que la banderole de giberne, le ceinturon (plaque de cuivre), le porte-baïonnette, les bélières et la dragonne. Bottes noires.

**Armement** : sabre à fourreau de cuir noir, garde et garniture de cuivre. Fourreau de baïonnette noir. Fusil de dragon.

**Equipage de cheval** : demi-schabraque en peau de mouton blanche, festons de la couleur distinctive (écarlate). Housse et porte-manteau vert foncé, galon de bordure blanc à passepoil écarlate. Inscrive horizontalement sur le porte-manteau et dans le coin de la housse en chiffres blancs, le n° du régiment. Manteau blanc à doublure écarlate.

Même disposition pour les régiments n° 14, 16, 22 et 28 en remplaçant la couleur écarlate par les couleurs suivants : 10<sup>e</sup> cramois, 16<sup>e</sup> rose foncé, 22<sup>e</sup> jonquille, 28<sup>e</sup> aurore.

G. CARTIER.

## L'ARMÉE AUTRICHIENNE EN 1813<sup>(1)</sup>

### La cavalerie « nationale »

Nous avons vu que la cavalerie impériale se divisait en cavalerie « allemande » et cavalerie « nationale ». A cette dernière catégorie appartiennent les hussards, les lanciers ou uhlands, et les corps volontaires.

#### I. — Les Hussards.

Quand on parle des hussards, on pense tout de suite à des cavaliers aux tenues brillantes, couverts de brandebourgs et

de tresses. Il faut dire, à la vérité, que les hussards autrichiens (ou plutôt hongrois) avaient des tenues aux couleurs moins rutilantes que celles de leurs confrères de France ou d'ailleurs. En effet, chez eux, d'une part le dolman et la pelisse sont de la même couleur, d'autre part, les tresses sont de laine jaune mélangée de noir, et l'effet d'ensemble est assez terne, surtout si la tenue a été quelque peu portée sous les intempéries.

Les couleurs de cet uniforme furent les mêmes, ou presque, de la création des régiments (milieu du 18<sup>e</sup> siècle) à 1867. Seuls varièrent l'armement, la coupe des vêtements, les modèles de coiffure. En 1813, les couleurs étaient les suivantes :

N°	NOM	SHAKO	PELISSE et DOLMAN	CULOTTE	BOUTON
1	Kaiser Franz .....	noir	bleu foncé	bleu foncé	jaune
2	E. H. Joseph Anton .....	rouge vif	bleu léger	bleu léger	»
3	Duc L. d'Este .....	gris cendre	bleu foncé	bleu foncé	»
4	Hesse-Hombourg .....	bleu clair	vert perroquet	rouge clair	blanc
5	Radetsky .....	rouge vif	vert foncé	cramois	»
6	Blankenstein .....	noir	bleu bleuét	bleu bleuét	jaune
7	Liechtenstein .....	vert d'herbe	bleu clair	bleu clair	blanc
8	Prince de Hesse .....	noir	vert perroquet	rouge clair	jaune
9	Frimont .....	noir	vert foncé	cramois	»
10	Stipsicz .....	vert d'herbe	bleu clair	bleu clair	»
11	Szeckler .....	noir	bleu foncé	bleu foncé	blanc
12	Palatinat .....	noir	bleu bleuét	bleu bleuét	»

Sur ces bases, voici la description des hussards de cette époque :

**Dolman** : c'est un vêtement ajusté, à haut collet droit, sans basques, fermé et appliqué au niveau de la ceinture par une sorte d'écharpe faite de tresses jaunes et d'olives en bois peint en noir. Le devant de ce dolman est orné de dix-sept brandebourgs, maintenus aux extrémités et au centre par trois lignes de boutons de métal jaune ou blanc. Le dolman est orné, autour du collet, aux poignets et sur toutes les coutures, de tresse semblable à celle des brandebourgs, c'est-à-dire un cordonnet formé de deux fils, l'un noir et l'autre jaune. Ce cordonnet dessine un parement en pointe, et fait, selon les cas, à la pointe du parement et des brandebourgs, une boucle, un trefle ou seulement un angle.

**Pelisse** : elle a les mêmes dimensions que le dolman, mais est doublée de fourrure noire débordant, et remplaçant le collet. Cette fourrure dépasse, en les bordant entièrement, les ouvertures de côté figurant les poches, ainsi que les poignets.

La pelisse est portée flottante seulement aux parades et cérémonies. En campagne elle est chaussée ou rangée dans le paquetage.

**Culotte** : du modèle hongrois, c'est-à-dire collante et prise dans une petite botte en cuir souple, découpée en cœur par devant, et ornée à cet endroit d'un gland de la couleur du bouton. Comme la pelisse et le dolman, la culotte est ornée sur toutes les coutures et sur le devant des cuisses de la tresse jaune et noire. Sur le devant, la tresse dessine un trefle, un fer de lance, ou un entrelac caractéristique, surnommé « nœud hongrois ». En campagne, la culotte disparaît sous un grand charivari, pantalon de cheval en grosse étoffe grise, boutonnant sur le côté au moyen d'une vingtaine de boutons d'os. Elle est basanée dans l'entrejambe.

**Coiffure** : elle consiste en un shako de feutre noir ou de couleur, de forme analogue aux shakos français et prussiens contemporains. Il est orné, comme chez les Prussiens, d'un cordonnet jaune et noir sur le pourtour supérieur. Ce cordonnet, après avoir passé sous la ganse de cocarde, se termine par des raquettes accrochées très court sur le côté droit. Le shako ne comporte pas de chevrons sur le côté, mais est

(1) Cet article fait suite à ceux du même auteur parus dans les Bulletins de 1949, 1950/1 et 2, et 1951/1.





Dragon Français 1812

G. CARTIER